

Par ici ma cocotte !

Contrat de Parrainage / marrainage d'une poule pondeuse

Entre la Ferme d'Hortélie – 12 bis route de la Garosse 33 250 Saint-Sauveur. Tel. 06.33.88.65.43 – fermehortelie@gmail.com – N° SIRET : 528 825 805 000

et

M – Mme.....

Adresse :.....

Tel. :.....Adresse mail :.....

Nom de votre poule.....

Engagement pour la période du **1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.**

La Ferme d'Hortélie s'engage à réserver sa poule pondeuse au parrain/marraine et à leur fournir les œufs frais en priorité. Le parrain/ la marraine s'engage à commander des œufs régulièrement.

Le parrain / la marraine s'engage à régler 5 € de parrainage / marrainage pour sa poule pondeuse. Cela correspond à 50 % du prix de la poule. Les 5 € ont été réglés le.....

Le parrain / la marraine souhaite être prévenu de la disponibilité des œufs et indiquer le nombre d'œufs commandé par :

- SMS Mail

Le parrain/ la marraine souhaite être livré de ses œufs :

- Sur la Ferme d'Hortélie (le mardi de 16 h 30 à 18 h)
 À la Maison d'Artémis, 68 rue Jean Jacques Rousseau – 33 340 Lesparre-Médoc (le vendredi de 17 h à 18 h)

Le parrain/ la marraine souhaite régler ses œufs :

- À chaque livraison en espèce ou chèque
 Chaque mois. Une facture vous sera envoyée par mail et sera à régler par chèque ou virement bancaire.

Attention, en espèce, prévoir la monnaie.

Afin de limiter les déchets, le parrain/ la marraine s'engage a rapporter les boîtes à œufs lorsqu'ils viennent récupérer leur commande. Ces boîtes seront réutilisées pour une nouvelle distribution.

La Ferme d'Hortélie s'engage à vous tenir informé de la disponibilité des œufs, à prendre soin des poules pondeuses, à respecter le bien-être animal et à offrir aux poules une nourriture saine et variée. Des nouvelles des poules vous seront communiquées par mail chaque saison.

Contrat en 2 exemplaires, un a conservé par le parrain/ la marraine et un pour la Ferme d'Hortélie.

Bon pour accord

La Ferme d'Hortélie

Le parrain/ la marraine